

Pièces à joindre à votre dossier

- Vos statuts régulièrement déclarés, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt de la dernière demande,*
- Le relevé d'identité bancaire ou postal,*
- Si l'attestation sur l'honneur n'est pas signée par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.*
- Cerfa 12156-05*
- Dernier relevé de banque de l'association*
- L'attestation Responsabilité Civile de l'Association*
- Le dernier rapport d'activité ou une copie du compte rendu de l'assemblée générale.*

➔ Si la somme de votre demande de subvention est supérieure à 23 000 € :

- Les derniers comptes approuvés*
- Le dernier rapport d'activité approuvé*
- Le projet club indiquant les motifs de demande de la subvention : la destination des crédits alloués, les projets*

Nous vous remercions de favoriser la transmission numérique de ces différents éléments

Chloé Pestourie, Conseillère Numérique France Services, peut vous aider dans vos démarches numériques. Vous pouvez la contacter :

- *par e-mail: numerique@saint-loubes.fr*
- *par téléphone: [05 57 97 16 16](tel:0557971616)*